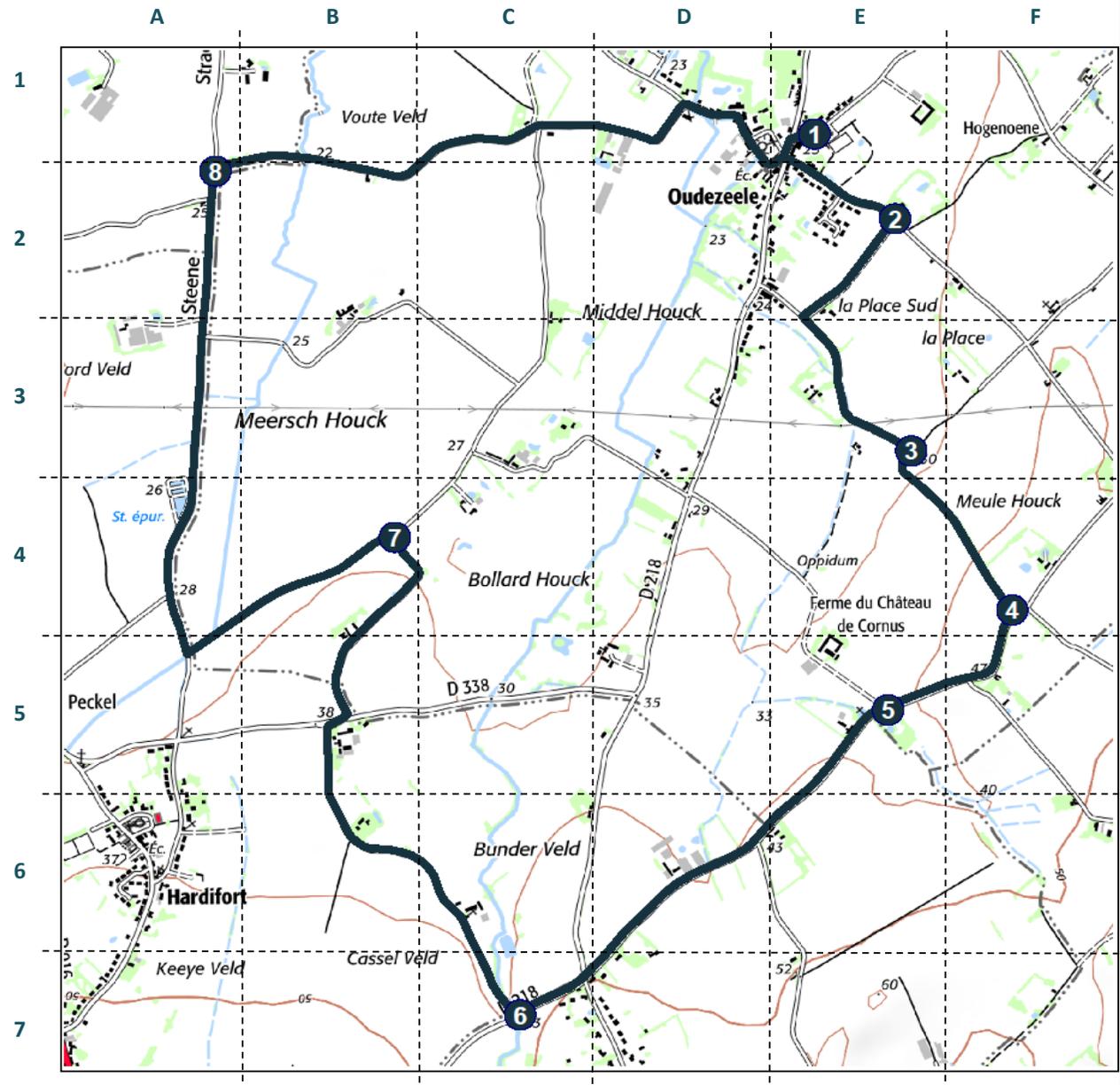


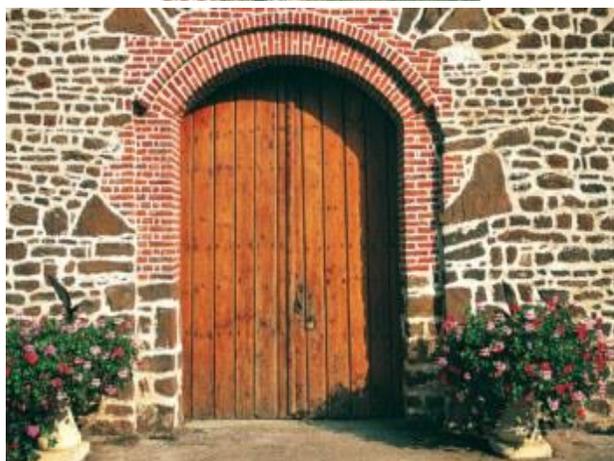
Autour de la motte féodale

(9 Km 600 - 2 h 30)

Départ : place de la mairie OUDEZEELE

1. De la place, partez à gauche. Au stop, virez encore deux fois à gauche et suivez l'allée des chênes.
2. Empruntez à droite la route (la Renynck Dreve). Continuez ensuite à gauche sur le chemin pour rejoindre la rue du Moulin.
3. Bifurquez à droite. En montant le long de la rue du Moulin, une vue sur le Mont Cassel et le Mont des Récollets s'offre alors.
4. Prenez à droite la rue Verte.
5. Passez devant la chapelle Saint Roch. Poursuivez tout droit en laissant la petite route à gauche. Au stop, descendez la D 218 (prudence) jusqu'à un petit pont.
6. Virez à droite, sur la New Straete. Passez devant une chapelle, puis, à l'intersection effectuez un crochet droite/gauche, et poursuivez rue d'Hardifort,
7. Dans le virage, cheminez à gauche à travers champs et rejoignez une route que vous empruntez à droite. Restez sur la steen straete. Cette voie se prolonge vers Wylder, en direction de la côte.
8. Tournez à droite sur le chemin qui devient une route en direction du village. Après environ un km, tournez à droite, passez devant la chapelle Notre-Dame de Lourdes, puis empruntez le pont sur la becq d'Oudezeele et retrouvez la place du village.





Autour de la motte féodale

(9 Km 600 - 2 h 30)

Départ : place de la mairie OUDEZEELE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

Circuit praticable par tous au coeur d'un paysage bocager sauvegardé grâce à l'action de la commune et de l'association « Bien Vivre à Oudezeele ». En période de pluie, certaines portions de l'itinéraire nécessitent le port de chaussures étanches.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>